RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de Bordeaux
Mairie de Saint-Médard-en-Jalles

DG22_080

VILLE DE SAINT MÉDARD EN JALLES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE PICOT DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2021. VOTE

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.
Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Monsieur le Maire cède la présidence à Monsieur Kevin Roscop et s'absente au moment du vote.

Présents :
M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :
M Cristofoli à Mme Marenzoni
Mme Fize à Mme Canouet
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez
M Grémy à M Cases
Mme Ersin à Mme Poublan
Mme Vaccaro à M Mangon
M Acquaviva à M Augé

Absent(s) :
M Delpeyrat

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE PICOT DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2021. VOTE

M Kevin Roscop, Conseiller municipal délégué Finances et ressources humaines, présente le rapport suivant.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Kevin ROSCOP, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget annexe Picot dressé par Monsieur Stéphane Delpeyrat, Maire, après présentation du budget primitif de l'exercice considéré,

Considérant l'instruction budgétaire et comptable M14,

Après présentation du compte administratif 2021, et en l'absence de Monsieur Stéphane Delpeyrat qui s'est retiré conformément à la réglementation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	320 275,62			561 626,54		241 350,92
Opérations de l'exercice	850,00	229 192,93	230 042,93	850,00	850,00	
TOTAUX	321 125,62	229 192,93	230 042,93	562 476,54		240 500,92
Résultats de clôture	91 932,69			332 433,61		240 500,92
Restes à réaliser	0,00	0,00				0,00
TOTAUX CUMULÉS	321 125,62	229 192,93	230 042,93	562 476,54		240 500,92
RÉSULTATS DÉFINITIFS	91 932,69			332 433,61		240 500,92

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrées et de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser soit 0,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes ;

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **37 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S).**

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 juin 2022
pour expédition conforme
Le maire,

MAIRIE DE ST MEDARD EN JALLES (Gironde)

Stéphane Delpeyrat

Tiers de télétransmission multiprotocole

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

	Type de transaction :	*Transmission d'actes*
	Nature de l'acte :	*Délibérations*
	Numéro de l'acte :	*DG22_080*
	Date de la décision :	*2022-06-29 00:00:00+02*
	Objet :	*COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE PICOT DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2021. VOTE*
	Documents papiers complémentaires :	*NON*
	Classification matières/sous-matières :	*7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)*
	Identifiant unique :	*033-213304496-20220629-DG22_080-DE*
	URL d'archivage :	*Non définie*
	Notification :	*Non notifiée*

Fichier contenus dans l'archive :

	Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
	Nom métier :		
	033-213304496-20220629-DG22_080-DE-1-1_0.xml	*text/xml*	*947*
	Nom original :		
	DG22_080.pdf	*application/pdf*	*607728*
	Nom métier :		
	99_DE-033-213304496-20220629-DG22_080-DE-1-1_1.pdf	*application/pdf*	*607728*

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	*1 juillet 2022 à 10h06min00s*	*Dépôt initial*
	En attente de transmission	*1 juillet 2022 à 10h06min00s*	*Accepté par le TdT : validation OK*
	Transmis	*1 juillet 2022 à 10h06min06s*	*Transmis au MI*
	Acquittement reçu	*1 juillet 2022 à 10h06min15s*	*Reçu par le MI le 2022-07-01*